



L'ECHO BOISSILLON

N°48 – Avril 2024



Horaires des services municipaux

Mairie

(01.64.57.76.76)

Mar, Jeu, Ven: 14h-17h

Mer: 9h-12h/14h-18h

Sam: 9h-12h

Agence Postale

(01.69.23.39.79)

Mar, Mer, Jeu, Ven :

10h30-12h/16h-19h

Sam : 10h - 12h

Bibliothèque

(01.64.57.73.78)

Mer : 10h-12h/14h-18h

Sam : 9h30-12h30

Permanences

Urbanisme

Tous les premiers lundis du mois de 18h30 à 20h sur rendez-vous.

Madame le Maire

vous reçoit sur rendez-vous.

Sommaire

Edito	p 2	Résidence Séniors	p11
Concert Rosewood	p 3	Défaut de conformité-Souci à la vente	p11
Commémoration du 19 Mars	p 3	Réunion de quartier	p11
Carnaval de printemps	p 4	SCoT et SDRIF-E	p12
Les Tambours de l'Essonne	p 4	Nouvelle date fête patronale 2024	p13
Orientations budgétaires de la CCEJR	p 5	Exposition 'École d'autrefois'	p13
Budget primitif communal 2024	p 5	Journée de l'Environnement	p13
Plan de signalétique communale	p 6	Formation innovante à la CCEJR	p14
Visites guidées des locaux rénovés	p 7	Info CCEJR – Élections européennes	p15
Nom de l'église de Boissy	p 8	Nouveau boulanger	p16
Rénovation de la cloche de l'église	p 8	Renouvellement papiers d'identité	p16
La bibliothèque a son logo	p 9	Petits rappels annuels	p17
Aménagement de la RD148	p 9	Associations Boissillonnes	p18
Radars pédagogiques	p10	Mission Locale Sud Essonne	p19
	p10	Etat civil – Urbanisme - Agenda	p20





Mesdames, Messieurs, chers Boissillons,

Le premier trimestre 2024 s'achève et déjà quelques travaux programmés ont été réalisés, comme les aménagements sécuritaires de la RD 148 (rue des sablons, article p10). La restauration du clocher et de la cloche de l'église (article p9). D'autres travaux sont en cours d'achèvement, ils seront détaillés dans les pages de ce nouveau numéro de l'Echo Boissillon.

Ce début d'année est également le moment d'établir le budget communal qui régit le fonctionnement et les investissements de notre commune. **La municipalité n'augmentera pas en 2024 la part de taxe foncière qui lui incombe.** L'augmentation de 3,9 % qui sera appliquée représente la hausse nationale de cet impôt. (Détail du budget p6).

À noter que la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR) est compétente pour ce qui concerne les ordures ménagères et l'eau potable. Toutes les taxes qui s'y rattachent sont gérées au titre de ces compétences par la CCEJR.

Dans le précédent numéro de l'Echo Boissillon (EB 47), nous vous avons informés des prévisions de travaux pour 2024, certains travaux ont déjà été finalisés. En ce qui concerne les travaux à venir (Réfection des toitures et gouttières de la mairie, de la salle des fêtes et du garage de l'école élémentaire, la reprise du mur du cimetière et celui de l'école ANNE FRANK (par l'association VIR'VOLT), le remplacement des dalles du faux plafond de la salle des fêtes), ils devraient être terminés à la fin de cette année.

Les différentes réunions de quartier qui ont pu être organisées depuis 2020 ont fait remonter dans la majorité des problèmes « d'incivilité routière », stationnement gênant, vitesse excessive dans le village, non-respect des signalisations etc... Les élus de la commission travaux ont entrepris la mise en place d'un **Plan de Signalétique Communale** qui comprend la mise en place de panneaux de signalisation sécuritaire, de marquage au sol et la prise d'arrêtés municipaux qui permettront la verbalisation si besoin.

Toutes ces dépenses sont bien entendu envisagées grâce à un budget sain et une ligne de conduite des élus qui est l'élaboration de dossier de demande de subventions pour chaque projet mis en place.

Autre information importante, la commune a récemment adhéré au Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine (SMOYS) qui est compétent dans le développement et l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Notre commune sera dotée cette année d'une borne de recharge qui sera installée place de l'église. Nous avons également transféré à ce syndicat la compétence Gaz (signature d'une convention avec GRDF).

Comme vous pouvez en juger, beaucoup de projets à venir dont nous vous tiendrons informés dans les prochains numéros.

Le programme des festivités 2024 se prépare également avec de belles manifestations organisées par les élus de la commission Culture Loisirs et Vie associative. Nous travaillons à la programmation des futures animations sur la commune qui seront annoncées au fur et à mesure de leur organisation.

Soyez assurés du dévouement constant des agents municipaux et des élus pour la commune et ses habitants.

SYLVIE SÉCHET



ROSEWOOD Popfolk Revival



Samedi 2 mars 2024 à 19h30

Concert ROSEWOOD

Le 2 Mars nous avons eu le plaisir d'accueillir le groupe ROSEWOOD pour un concert qui a enchanté le public. Un moment partagé avec beaucoup de plaisir !

La belle énergie et la bienveillance de tout le groupe ROSEWOOD, musiciens et chanteuse, ont entraîné le public dans des pas de danse Country et amené un rythme sur cette soirée. Le groupe ROSEWOOD nous a offert des prolongations (2 h de concert) tant la salle était conquise. Merci et rendez-vous pour une prochaine édition à Boissy !!!



Message du groupe Rosewood Popfolk Revival

🎉MERCI ! 🎉

Superbe concert hier à Mairie de Boissy le Cutté. Un accueil chaleureux, une très belle scène et un public au top. Vous nous avez procuré beaucoup de plaisir.



SYLVIE SECHET



Commémoration du 19 Mars 1962

En présence de Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'ESSONNE, nous avons célébré le 62^{ème} anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie au niveau de l'Espace de la Liberté dans la cour de la Mairie.

Au début de la célébration Mme SYLVIE SÉCHET, Maire de BOISSY-LE-CUTTÉ, a lu un texte transmis par Mme PATRICIA MIRALLES, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées M. SÉBASTIEN LECORNU, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire qui rendait hommage aux victimes civiles et militaires et témoignait de l'importance du devoir de mémoire. Après une minute de silence et dans le recueillement, des gerbes ont été déposées sous la plaque commémorative par Mme MARYSE LAUMONNIER représentante de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, Mme MARIE CLAIRE CHAMBARET et par Mme MONIQUE ZAMPERLINI au nom de la commune.

MONIQUE ZAMPERLINI





Carnaval de printemps

Le printemps est de retour et le carnaval, sur le thème des Fantastiques, a montré son nez sous une météo capricieuse mais de tout cœur avec les participants. Grâce à une accalmie, les enfants accompagnés des mascottes, la LICORNE, IRON MAN et le T-REX, ont pu manifester leur plaisir et étreindre leur déguisement dans un défilé qui s'est amplifié durant son parcours.

Cette année, dans le char placé en tête de défilé et décoré pour mettre à l'honneur les Fantastiques, le chauffeur n'était pas seul car HULK se tenait à ses côtés pour présider le cortège en musique dans les rues de BOISSY-LE-CUTTÉ.

Après le défilé une surprise attendait les enfants. Ils ont participé dans une grande excitation à la casse réalisée par IRON MAN, d'une piñata qui leur a offert une multitude de jouets.

Pour compléter cette activité festive, un goûter leur a permis de reprendre des forces et assouvir leur gourmandise : gâteaux, bonbons, boissons et surtout la barbe à papa qui a remporté un grand succès.

Nous adressons tous nos remerciements au personnel et aux enfants du Centre de Loisirs pour la fabrication des objets de décoration et leur installation sur le char, ainsi qu'à tous les participants au défilé, enfants et adultes.



MONIQUE ZAMPERLINI





Cérémonie en hommage aux tambours de l'ESSONNE

Le vendredi 5 Avril à l'invitation de Monsieur le Sénateur JEAN-RAYMOND HUGONET, en présence des tambours de la Garde Républicaine, une cérémonie de mise à l'honneur des tambours de l'Essonne a été organisée. Cette cérémonie a été l'occasion de souligner l'importance de cet instrument à une époque où la communication des différents événements communaux ne se faisait que par ce biais.

Les gardes champêtres ruraux et leur tambour dans les villages étaient annonciateurs des dernières nouvelles, des réglementations, des lois et des décrets.

Le tambour de BOISSY LE CUTTÉ a été exposé parmi d'autres tambours des villages de l'ESSONNE et accompagné par le son des tambours de la garde républicaine qui nous ont ravis.

SYLVIE SÉCHET



Nouvelles orientations budgétaires de la CCEJR

Propositions 2024 :

- Refacturation de la GEMAPI (*impact sur votre Taxe Foncière comme en 2023*)
- Pas d'évolution des taxes sur l'eau en 2024 (qui étaient passées de 0,32€ à 1,82€ par m3 en 2023) (*impact sur votre Taxe Foncière comme en 2023*)
- Reconduction de la prise en charge du FPIC à hauteur de 100% pour les communes membres (29.263€ pour BOISSY en 2024)
- La CCEJR va réintroduire les enveloppes communales dédiées aux investissements de voirie pour un montant total de 1.759.187€ sans pour autant avoir défini quelle somme serait attribuée à chacune des 16 communes.

À noter que la masse salariale de la CCEJR est en progression constante d'année en année pour parvenir à une hausse de près de 11% en 2024 (11.028.370€ pour 2024) et à 11.912.930€ si on y rajoute les assurances, Action Emploi et les mises à disposition de personnel par les communes membres.

Charges transférées à la CCEJR

Ces montants correspondent à ce que verse BOISSY LE CUTTÉ à la CCEJR pour les compétences gérées par la CCEJR en lieu et place de la commune. Dans les grandes lignes, le montant des charges transférées en 2023 s'élève à 141.727€ (identique à 2023) (entretien de la voirie, facturation des services urbanisme (3€/hab) et police intercommunale (3€/hab) et refacturations des services sur l'eau).

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) (*impact sur votre Taxe Foncière*)

Elle diminuera très légèrement cette année pour BOISSY puisque le coût moyen 2024 sera compris entre 147€ et 155€ par habitant pour les 16 communes de la CCEJR (taux d'imposition pour Boissy en 2024 de 14,32% au lieu de 14,95% en 2023)

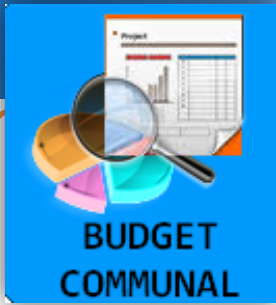
Les Attributions de Compensation (AC) :

Cela correspond à la différence entre ce que la Commune rapporte à la CCEJR (Produit fiscal de référence) et ce que la commune doit à la CCEJR (Charges transférées). Ce montant est versé par la CCEJR à la Commune.

Commune	Produit fiscal de référence	Total charges transférées par an	Attrib.de Compens. 2024
Boissy le Cutté	212.135,16 €	141.726,92 €	70.409€ (identique à 2023)

SYLVIE SÉCHET & J-MICHEL DUMAZERT



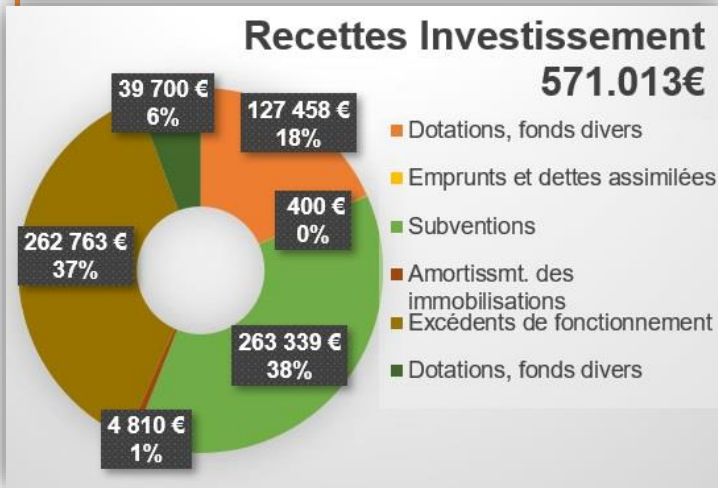
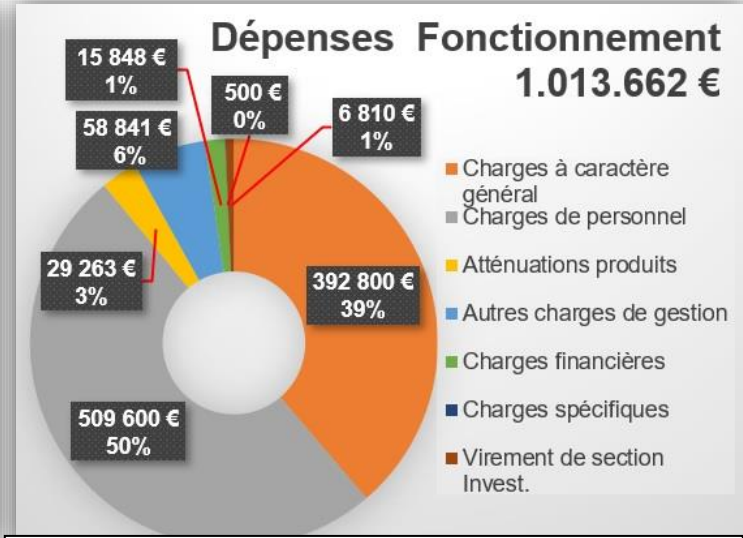
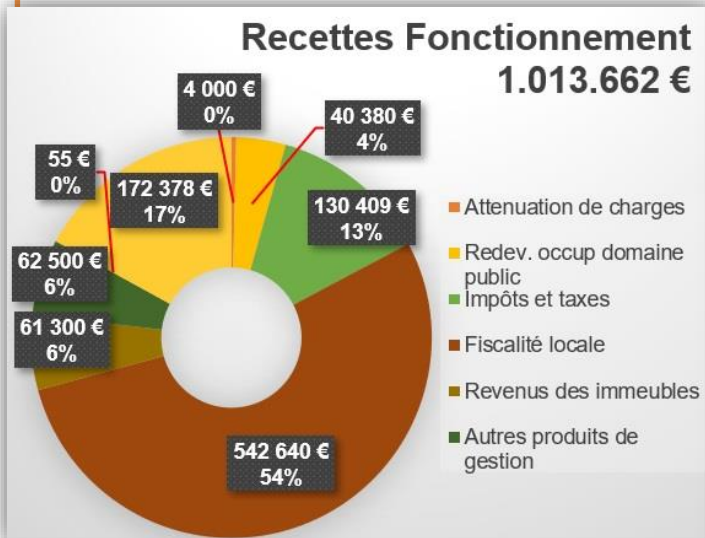


Budget primitif communal 2024

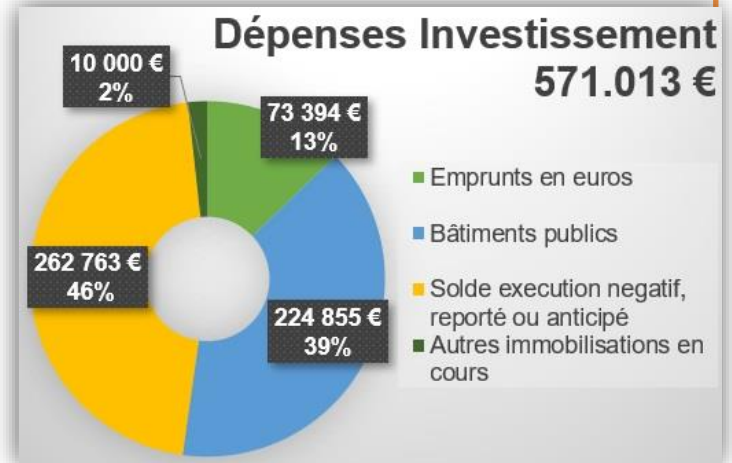
Le maire a la responsabilité de préparer le budget en collaboration avec les élus de la commission finances de la commune. Ce budget est approuvé par délibération du Conseil Municipal. Voté lors du conseil municipal du 4 avril dernier, le budget 2024 s'est construit dans un contexte toujours contraint.

Malgré cela, la municipalité propose un budget maîtrisé tout en maintenant un niveau d'investissement régulier sans augmentation des taux d'impôts locaux.

Le budget prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour l'année. Il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par un vote du conseil municipal (décision modificative). Il est composé d'une section fonctionnement pour la gestion courante des services municipaux et d'une section investissement pour les projets structurants, travaux, et/ou acquisitions immobilières etc...



Les charges à caract. général incluent les fluides (71.750€), fournitures (26.800€), fournitures scolaires (9.000€), locations (80.000€), entretien/maintenance (54.360€), assurances (14.000€), fêtes/cérémonies (22.000€), avocats (15.000€), frais postaux et télécom (7.000€), ...



0% PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS
Pour la part communale

La municipalité n'augmentera pas la fiscalité communale pour l'année 2024 tout en conservant une capacité d'investissement suffisante pour financer les projets prévus. Les élus souhaitent limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les administrés. Le taux communal de la Taxe Foncière pour le Bâti restera à 32% comme en 2023 ... Cependant, les bases d'imposition données par l'État ont évolué de +3,9% cette année ce qui expliquera la hausse du produit de la fiscalité. Le taux d'imposition de la CCEJR n'évoluera pas non plus en 2024 (il restera à 6% comme en 2023).



Le plan de signalétique communale

Mise en place de panneaux de signalisation sécuritaire, de marquage au sol et d'information locale de la commune.

Depuis 2017 les élus de la commission travaux ont entrepris la sécurisation des voiries communales par le marquage des stationnements, la pose de panneaux sécuritaires, le marquage au sol limitant le stationnement abusif et « sauvage » et la pose de miroirs.

Un état des lieux des voiries communales ayant été fait par les élus, un programme de sécurisation des voiries a été élaboré.

Plusieurs aménagements ont déjà été mis en place.

- Aménagements chicanes et coussins sur la RD 56 (rue des vignes)
- Aménagement du Carrefour Maxi-Market.
- Aménagements chicanes et coussins de la RD 148 (rue des Sablons).
- Réfection de voirie au croisement Rue des Vallées/Route de Longueville/Rue du Maréchal Foch. Les aménagements sécuritaires par marquage au sol de ce croisement seront réalisés courant Avril.
- Création d'un carrefour de feux RD191/Rue des Champs.
Pour rappel, la création de ce carrefour a été validée à la suite de la construction du nouveau bâtiment Cantine/Centre de loisirs de la Communauté de Communes entraînant une sortie de véhicules plus importante au croisement de la rue des Champs et de la RD 191.
- Marquage des places de stationnement sur le domaine public et marquage de certains trottoirs en jaune qui indique l'interdiction de stationner (stationnement gênant). Pose de panneaux de signalisations divers (rue des Vallées, rue Margaille et rue Sainte Barbe...).
La régulation du stationnement est essentielle dans l'aménagement de l'espace public. Le but est de permettre un stationnement temporaire tout en maintenant une circulation sans difficulté.
- Stationnement zone bleue (zone bleue du parking ancien presbytère limitée à 30 mn les places matérialisées zone bleue sur le parking de l'église limitée à 1 h 30).
- Pose d'un portique pour le parking (Ancien Boulodrome), limité à 1,90 m. Contrôle l'accès à certains véhicules (poids lourds, caravanes, camping-cars, utilitaires).
- Pose de miroirs de voirie destinés à sécuriser la circulation, meilleure visibilité à l'abord d'une intersection dangereuse.

Il reste sur ce programme des aménagements qui concernent des marquages sécuritaires au sol, « céder le passage », des bandes STOP, le traçage des axes pour les voiries à circulation en double sens, panneaux de voirie sécuritaires divers.

La signalisation la plus significative de ce programme est la pose des panneaux d'interdiction au plus de 3,5t (arrêté pris par la commune et accepté par la préfecture) sur les axes rue des Vignes, Rue du Maréchal FOCH et Rue des Vallées.



3.5t

Aménagement de la ruelle GODARD

L'ouverture de la voirie au niveau du lotissement Nexity (Rue des cépages) rétrocedé à la commune en fin d'année 2023 et la mise en service de la résidence Séniors vont entraîner une circulation sur cette ruelle beaucoup plus importante. C'est pour cette raison que la voirie va être reprise pour devenir une voirie carrossable et la signalisation sera adaptée à ces nouveaux éléments. La réfection de la ruelle Godard est prévue au budget 2025, le temps que les travaux sur la Résidence Séniors soient terminés.

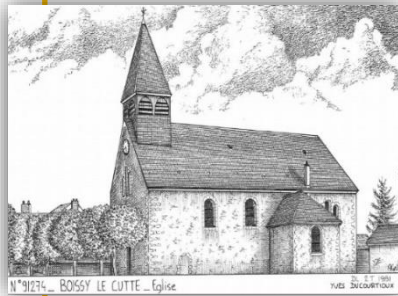
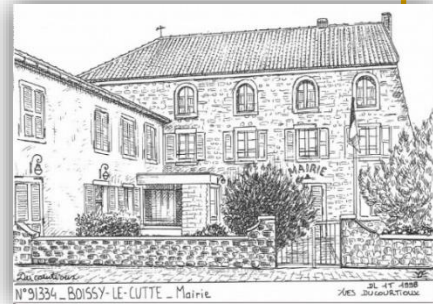
SYLVIE SECHET





Visites guidées des locaux communaux rénovés

Depuis 2014, date du début de mandature « traditions et modernité », les travaux de rénovations et de réhabilitation ont été nombreux. Les 2 écoles, le bâtiment de la mairie, la salle des fêtes, l'église, bibliothèque, pôle santé, hangar technique ... ont fait l'objet de restructuration et de remises aux normes. Les nouveaux bâtiments centre de loisirs et office de restauration financés et gérés par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR) implantés sur une parcelle mise à disposition par la commune font partie des grandes avancées dans la modernisation et la proposition de service pour notre village.



Dans ce contexte, la municipalité a souhaité organiser 2 matinées de visite des sites rénovés. Ces visites ne pourront s'organiser que sur inscription préalable (par mail ou courrier déposé dans la boîte aux lettres de la mairie). Un groupe de 10 personnes maximum par visite sera établi. Les personnes retenues seront informées.

Les dates proposées sont le 8 juin et le 6 juillet 2024 de 10h00 à 12h00.

Selon l'intérêt que susciteront ces visites, d'autres dates pourront être proposées.

SYLVIE SÉCHET

L'église de BOISSY LE CUTTÉ a retrouvé son identité !

La restauration de la cloche de l'église a permis de faire apparaître une inscription gravée qui nous renseignait sur le nom donné à cette cloche, baptisée Marie Alice Caroline, ainsi que la confirmation du nom que portait notre église à cette époque. Il s'agit bien de l'église SAINT MICHEL.

Renseignement pris auprès du Diocèse, c'est en 1951/1952 que l'église, lors d'une transcription, avait été nommée par erreur Église Saint Pierre Es Lien. À partir de cette date, tous les supports internet, fascicule ainsi que les certificats de baptême et autres documents ont été repris avec ce nom de St Pierre Es Lien.

Devant la découverte du véritable nom de l'église gravé sur la cloche (voir la transcription ci-contre du texte présent sur la cloche), nous avons demandé la correction de ce quiproquo au diocèse qui en a pris note et nous vous confirmons que l'église se nomme bien **SAINTE MICHEL**.



Avant sa réinstallation tout en haut de notre église, la cloche a été brièvement exposée dans l'église pour que les fidèles puissent l'admirer de plus près puis une cérémonie religieuse a été organisée pour sa bénédiction.

SYLVIE SÉCHET





La cloche de l'église a retrouvé sa place

La cloche principale de notre église a bien repris sa place au sein du clocher, une semaine avant le week end Pascal.

Les établissements Bodet (à Cholet) qui ont réalisé les travaux sur la cloche ont du non seulement la nettoyer mais aussi reprendre certaines parties sérieusement abimées par son utilisation au fil du temps et notamment les points de frappe du battant sur la cloche. L'épaisseur de la cloche sur ces points de frappe avait perdu 10% par rapport à l'épaisseur moyenne de 54mm.

Il a fallu recharger ces points de frappe d'airain (matériau qui compose la cloche) et pour ce faire mettre en chauffe progressive la cloche dans un four spécifique de façon à obtenir la température idéale au rajout de matière d'une part puis à son meulage d'autre part. Cette chauffe par paliers successifs et le refroidissement, progressif lui aussi, ont permis de rendre à la cloche sa solidité et sa sonorité d'origine. Pour une finition parfaite, meulage et brossage complet de la cloche sont réalisés. Vous pourrez voir aisément la différence entre avant et après toutes ces opérations.



Grâce à sa restauration, la cloche nous a livré tous ses secrets les plus anciens !

En effet, les décorations (des iconographies : ornements en relief et des paléographies : textes en relief) réalisées à l'époque de sa fabrication ont pu être mises en lumières, et de quelle manière !

Quelques données techniques : poids de 247kg, diamètre de 735mm, tonalité fondamentale : LA #3 + 1/16 de demi-ton : 468 Hz, note perçue : SI3 - 4/16ème de demi-ton : 487 Hz.

La cloche fut réalisée par DUBUISSON GALLOIS (fondeur à Paris) en 1868. Le texte inscrit lors de sa fonte est parfaitement ressorti et nous permet d'en apprendre beaucoup plus sur son histoire, comme vous pouvez le lire dans la retranscription dans l'article précédent.

La cloche de l'église de BOISSY a désormais retrouvé sa place et le moteur de volée, qui commençait à montrer des signes de faiblesse, a été remplacé. Ce moteur permet un démarrage progressif et un réglage de l'angle de frappe sur la cloche, ce qui limite les efforts sur le beffroi. De quoi sonner parfaitement encore de nombreuses années !

La restauration de l'église est loin d'être finalisée mais toutes les étapes de cette restauration ne peuvent pas être menées à la suite les unes des autres pour des raisons financières. Les dernières estimations faisaient état de quelques centaines de milliers d'euros à déboursier pour remplacer le paratonnerre et le mettre aux normes, renforcer des murs qui donnent des signes de faiblesse et combler les fissures les plus prononcées et drainer le terrain pour éviter les remontées d'humidité qui attaquent les murs d'enceinte de l'église.

JURGEN ALLEAUME / J.MICHEL DUMAZERT



La bibliothèque L'arbre aux Livres a reçu son logo

Depuis fin mars 2024, vous pouvez voir l'enseigne L'arbre aux Livres et son nouveau logo sur la façade vitrée de la bibliothèque municipale. Les élèves de l'école ANNE FRANK ont été missionnés pour créer ce logo au printemps 2023. Ce magnifique arbre a été choisi à l'issue d'un concours de dessins réalisés par classe.

KARINE LANIAU



TRAVAUX

FINIS



Aménagement de la RD148

L'aménagement sur la route départementale 148 (rue des Sablons) est terminé et il était temps !

Entre l'expérimentation (aménagement provisoire) au début de la COVID 19, les évolutions d'aménagement suivi de leurs tests, le blocage des budgets travaux de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde et ce début d'année, il en aura fallu du temps mais l'objectif est atteint : les chicanes doublées de coussins Berlinois et le passage en

zone 30km/h permettent de sécuriser la circulation par la baisse de la vitesse moyenne tout en limitant les contraintes pour les riverains.

Les travaux ont été subventionnés par le département et réalisés (selon le souhait de la commune) par l'entreprise STRF située sur le territoire communal. Merci à eux !

JURGEN ALLEAUME



Radars pédagogiques

Depuis quelques temps maintenant, des radars pédagogiques ont été installés sur la commune (RD 191, RD 56 et 148).

En plus d'afficher à chaque passage la vitesse instantanée des véhicules, chaque radar permet d'exploiter un ensemble de données qui permettent de se rendre compte factuellement du comportement de l'ensemble des usagers de l'axe routier concerné.



En effet, chaque radar enregistre toutes ces données dans les deux sens de circulation, même si évidemment l'affichage de la vitesse sur le radar lui-même ne se fait que pour les véhicules faces au radar (nommés véhicules entrants).

Par exemple, pour le radar situé sur la RD 191, les données sont donc exploitables pour le sens entrant (en venant de Cerny) et le sens sortant (direction Cerny). Voici les données recueillies pour l'année 2023 :

- 270.952 véhicules entrants soit 742 véhicules/jour (moyenne de 31 véhicules par heure)
- 286.907 véhicules sortants soit 786 véhicules/jour (moyenne de 33 véhicules par heure)
- Vitesse moyenne des véhicules entrants : 43,40 km/h, avec un maximum à 95 km/h
- Vitesse moyenne des véhicules sortants : 45,53 km/h, avec un maximum à 130 km/h

Au-delà des chiffres bruts, les graphiques issus du logiciel montrent la répartition des passages de véhicules par tranche de vitesse. Ce graphique permet de se rendre compte que même si des vitesses très élevées et donc largement répréhensibles sont enregistrées, elles sont malgré tout marginales (en vitesse et en fréquence). Environ 80% des vitesses enregistrées sont dans la limite autorisée. Bien évidemment cela ne minimise en rien le manque de bon sens et de respect des autres dont certains conducteurs font preuve, mais il n'est pas possible d'avoir des forces de l'ordre en permanence sur notre territoire communal. La sécurité routière est l'affaire de tous, comme en ce début d'année 2024 lors de l'immobilisation immédiate d'un véhicule par les gendarmes pour une vitesse plus qu'excessive...

Côté RD 148 et 56, l'aménagement avec les chicanes / coussins Berlinois et la baisse de la vitesse à 30km/h ont porté leurs fruits, mais sur la RD 191 de tels aménagements ne sont pas possibles.

Ensemble, soyons prudents et respectons tous les usagers de la route !

JURGEN ALLEAUME

ZOOM
SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT

La Résidence Sénior

Les travaux de la Résidence Séniors avancent à bon train et les délais semblent pour le moment respectés.

Les élus en charge de l'urbanisme ont été conviés par VALLOIRE HABITAT (le constructeur) à une visite des premiers appartements en cours de finition qui s'avèrent spacieux et très lumineux.

Des réunions sont maintenant à prévoir avec VALLOIRE HABITAT qui louera les appartements pour définir les modalités et critères d'attribution de ces logements.

Les premiers locataires sont toujours attendus pour le moment dès Septembre 2024.

Nous vous tiendrons informés des procédures dès que nous en saurons plus sur le sujet. Inutile pour le moment de contacter la mairie sur ce point.

Une fois cette résidence Séniors finalisée, la municipalité se penchera sur la réalisation de la ruelle GODARD par laquelle s'effectuera la sortie des véhicules de cette résidence, l'entrée se faisant via l'accès qui sera aménagé sur la RD191.

J-MICHEL DUMAZERT



Urbanisme : Défaut de conformité – des soucis à la vente

Nous ne le répèterons jamais assez, le défaut de conformité pose et va poser de plus en plus de soucis aux vendeurs de biens immobiliers à qui le notaire se doit de demander les documents de conformité du bien mis en vente mais aussi à l'acquéreur puisque celui-ci sera aussi confronté à la non-conformité de l'existant dès lors qu'il voudra faire évoluer l'aspect extérieur du bien acquis.

Récemment, le vendeur a même été contraint de démolir une partie des constructions pour pouvoir réaliser la vente et l'acquéreur devra mettre en conformité le reste des constructions si la régularisation est possible, ce qui n'est pas toujours le cas (d'où la démolition précédemment citée).

D'autant que comme déjà écrit dans l'Echo Boissillon, les services de l'état ne se contentent plus de 'débusquer' les piscines non déclarées à l'aide de photos aériennes, ils vont maintenant regarder de près toutes les constructions non déclarées et les signaler au service de l'urbanisme après les avoir sanctionnées et taxées.

Un rendez-vous en 'permanence urba' peut vous permettre d'envisager une régularisation de votre construction si elle est régularisable et d'éviter des soucis lors de la revente de votre bien.

J-MICHEL DUMAZERT

Une nouvelle réunion de quartier !

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale rencontre une fois par an un quartier du village. Après le quartier des Bleuets puis le quartier Maréchal Foch – Croix Boissée – Centre, c'était au tour du quartier Sablons - Libération (du croisement rue du Repos à la rue Sainte Barbe jusqu'au Maxi Market) - Repos.

Ainsi, le samedi 27 janvier 2024 dès 10h00, les élus ont pu échanger avec 20 habitants présents, autour des difficultés de la qualité de la voirie, de la vitesse excessive des véhicules et de quelques règles d'urbanisme. Des pistes d'amélioration ont été évoquées et seront mises en œuvre dans les prochains mois. Un rendez-vous dans un an a été fixé à l'issue de cette réunion pour faire le point sur ces évolutions.

KARINE LANIAU

Vivez
les Jeux
en Essonne

Le 22 juillet, soit 4 jours avant les Jeux 2024, la Flamme olympique traversera 11 communes essonniennes.

La Flamme partira d'Étampes autour de l'île de loisirs, puis rejoindra le Domaine départemental de Chamarande. Elle passera aussi par Palaiseau, Massy et son opéra, Marcoussis et son Centre national de rugby, Draveil, Vigneux-sur-Seine et Montgeron, d'où est parti le premier Tour de France.

Elle prendra ensuite la direction de Dourdan et son château royal puis d'Évry-Courcouronnes pour terminer sa course au stade départemental Robert Bobin à Bondoufle, dans la soirée. Des animations sportives y auront lieu toute la journée.

6 personnalités essonniennes ont été choisies par le Département pour porter la Flamme : Rolland Besson, Pascal Bovis, Sandra Enguerrand, Maëlys Feve, Claire Floret et Jérôme Foscolo.

Tous ont en commun la passion du sport, les valeurs de l'olympisme et un parcours de vie inspirant.

Labellisé centre de préparation aux Jeux, le stade Bobin sera également transformé en site de célébration pendant les JO avec des animations sportives et des retransmissions.

essonne.fr



PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le Schéma directeur de la région
Île-de-France - Environnemental
DU 1^{er} FÉVRIER AU 16 MARS 2024

SCoT et SDRIF-E

Lors de l'enquête publique sur le SDRIF-E qui s'est déroulée jusqu'au 16 Mars, la municipalité a fait part de ses remarques et commentaires sur le projet en espérant qu'ils soient pris en compte dans la version finale, attendue fin 2024, de ce document structurant pour l'urbanisme de la commune.

La CCEJR continue de son côté les réunions de travail sur le SCoT (Schéma de COhérence Territoriale), document également structurant pour le futur de BOISSY LE CUTTÉ, dont une première version est prévue pour début 2026.

Lors de la dernière réunion en date sur le sujet, les représentants de BOISSY LE CUTTÉ ont demandé à ce qu'apparaissent dans le futur SCoT la voie nouvelle prévue pour relier la RD191 à la RD56 (rue des Vignes) en contournant le cœur du village (projet dont l'étude est gérée conjointement par la CCEJR et le Département), la piste cyclable déjà demandée entre Boissy et Cerny ainsi que la possibilité d'aménager le camping en y rajoutant des mobil-homes ou des chalets de façon à permettre aux propriétaires de relancer l'activité sitôt les normes sanitaires respectées sur le camping.

Sur ce dernier point, le PLU de la commune devra aussi être repris (après le SCoT) pour autoriser ce genre d'aménagement dans le camping mais il nous sera difficile de le faire si ce point n'est pas abordé préalablement au niveau du SCoT. Pour mémoire, le PLU se doit d'être conforme au SCoT, il faudra donc que l'on s'assure que le SCoT n'interdise pas ce genre d'aménagement dans le zonage du camping pour pouvoir l'envisager dans notre futur PLU.

J.MICHEL DUMAZERT



a noter que la charte du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français est au même niveau que le SDRIF



ZOOM
SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT

LE DÉPARTEMENT EST LÀ POUR VOUS DE LA NAISSANCE AU GRAND ÂGE

De la sortie de la maternité à la fin de vie, le Département accompagne les Essonnais à chaque étape clé de leur existence.

Dès la naissance, il accueille les familles au sein des 52 centres de PMI et de santé et des 2 camions itinérants, permettant de prévenir tout problème dans l'évolution de leur enfant. En matière de prévention, le bus Tout SEXplique parcourt l'Essonne à la rencontre des jeunes afin de les informer et les sensibiliser aux questions de santé sexuelle. À l'entrée dans la vie active ou lors de difficultés au cours de la vie professionnelle, les Espaces emploi insertion (EII) offrent un véritable accompagnement aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires du

RSA. Les coachs emploi présents dans ces structures facilitent leur parcours vers l'insertion professionnelle et proposent un soutien personnalisé.

Pour bien vieillir, le Département verse aux personnes âgées l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa) qui les aide dans leur maintien à domicile ou pour financer leur prise en charge en Ehpad.

En parallèle, le Service essonnien du grand âge et du handicap (Segah) peut accueillir les personnes les plus dépendantes, et a mis récemment en place une nouvelle innovation sociale: l'accueil dans des unités spécialisées de personnes handicapées vieillissantes, qui ne peuvent plus vivre au domicile de leurs parents ou dans d'autres structures.

Le Département de l'Essonne demeure donc un acteur engagé dans le bien-être et l'accompagnement global de ses citoyens, avec une volonté constante de répondre aux besoins diversifiés de sa population, à toutes les étapes de la vie.

essonne.fr @ f y x in d



Changement de date pour la fête patronale 2024



La date de la fête patronale 2024 a été avancée au **1er week-end de mai, du 3 au 5 mai.**

La règle établie était que la fête patronale ait lieu traditionnellement le 2^{ème} week-end de mai.

Les élus de la commission Loisirs, Culture, vie associative ont pris cette décision pour des raisons de calendrier et d'organisation. Les forains ont été avertis par courrier de ce changement et une réunion a eu lieu le 6 avril en leur présence pour évoquer le déroulement de la fête et les modalités d'installation sur le parc loisirs.

Les élus de la commission Loisirs, Culture, Vie associative



Exposition « École d'autrefois »

Dans le cadre des activités culturelles offertes aux habitants, la Mairie, en collaboration avec M. PONCIN Directeur du Musée à travers champs, organise une exposition « L'École d'Autrefois » dans la Salle du Conseil Municipal le **Samedi 1^{er} Juin 2024 de 9h00 à 17h00.**

Un vent de nostalgie va souffler dans notre commune. L'invitation à ce retour en arrière s'adresse à tous les habitants.

Afin de faire connaître aux enfants une partie de l'Histoire de l'école et leur faire saisir l'écart avec l'école d'aujourd'hui, l'opportunité de participer à cet évènement au travers d'une visite a été prévue pour toutes les classes de l'école élémentaire ANNE FRANK. L'activité se déroulera le Vendredi 31 Mai 2024 de 8h30 à 16h30.

MONIQUE ZAMPERLINI



Une Journée de l'Environnement portée sur la valorisation des Déchets

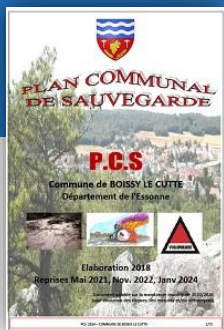
Cette année, la journée de l'environnement aura lieu le samedi 21 septembre 2024. Pour cette nouvelle édition, en plus du classique ramassage des déchets mené par les deux écoles de la commune, la municipalité relance le ramassage du Samedi Matin réalisé par les habitants.

Puis, nous vous proposons un « Repar' Day ». Il s'agit de plusieurs animations en partenariat avec LA RECYCLERIE DU GÂTINAIS, organisées dans la salle des fêtes, de 10h00 à 17h00, pour pouvoir sensibiliser sur l'excès de déchets dû à la surconsommation d'appareils électro-ménagers, les tondeuses, les motoculteurs, le matériel informatique, les vélos, etc.

Vous trouverez des stands de valorisation de meubles, de réparation de vélos, du circuit du recyclage de produits du quotidien et un stand pour « dédramatiser les petites pannes ». Des jeux pour les enfants seront également proposés tout au long de la journée. Enfin, la benne sera disponible sur le site des services techniques.

KARINE LANIAU





PCS et PFMS : des documents importants à votre disposition

Les PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et PFMS (Plan Familial de Mise en Sureté) sont deux documents désormais disponibles dans l'onglet 'Documents' du site Web de la commune à la rubrique 'Arrêtés et Documents municipaux'.

Le PCS permet de gérer les différentes phases d'un événement de sécurité civile : l'urgence, le post-urgence et le retour à la normale. Il intègre le processus d'information préventive pour faire du citoyen le premier acteur de la sécurité civile. Ce document apporte des réponses concrètes en cas d'atteinte à la sécurité des biens et des personnes dans la gestion des crises et l'organisation des secours. Il complète et les renforce actions de la Sécurité Civile.

Le Plan Familial de Mise en Sureté (PFMS) est un document à destination des particuliers pour leur permettre de se préparer à toute éventualité. Il est personnalisable avec vos propres données pour éviter de perdre du temps à les rechercher en cas d'urgence ou de besoin.

J.MICHEL DUMAZERT



La CCEJR lance une formation innovante pour accompagner nos aînés

Constat : la population vieillit, les besoins évoluent. Une initiative locale et innovante pour relever le défi du vieillissement voit actuellement le jour via le service du Maintien à Domicile de la CCEJR.

Problématique : la crise du recrutement dans le secteur des auxiliaires de vie, exacerbée par le vieillissement de la population française et statistiquement plus encore sur notre territoire, nécessite des solutions innovantes et territorialisées. Face à ce défi majeur, une action de formation inédite voit le jour, soutenue jusqu'à 100% par des financements publics. Articulée autour de quatre pôles, cette initiative vise à former et à préparer de nouveaux professionnels tout en répondant à d'autres enjeux liés à la dépendance ou encore la mobilité ».

« Cultiver l'empathie, cultiver l'avenir : une formation de la CCEJR dédiée aux métiers de l'accompagnement et du soin.

Innovant : la CCEJR lance un programme complet pour former 36 candidats aux métiers de la dépendance et du handicap. Cette formation intensive de trois mois, comprend 182 heures de cours et un mois de stage. En parallèle, une collaboration avec deux acteurs locaux dont une auto-école, facilite l'obtention du permis de conduire, crucial pour les services à domicile. Pendant six mois, des véhicules seront également mis à disposition pour résoudre les problèmes de mobilité. Une approche novatrice qui encourage également la cohabitation intergénérationnelle, favorisant un soutien mutuel entre jeunes et personnes âgées dans un esprit cher aux valeurs de notre territoire : authenticité, solidarité, équilibre. Ce projet fait appel à de multiples partenariats visant à favoriser l'accès à l'emploi des 36 candidats : ensemble, rassemblons nos énergies ! »

Quelques précisions :

Les candidats intéressés pour cette première session de formation seront sélectionnés, après un premier sourcing les 22, 25 et 29 avril (sourcing démarré en mars auprès de missions locales, France Travail).

Le 22 avril, de 10 à 12h00, une ultime information collective pour sourcer les candidats sera réalisée à la CCEJR.

Les candidats retenus débutent leur formation à l'AFPA de Lardy le 27 mai. Ils réaliseront leur stage pratique à compter du 8 juillet et seront libres pour un recrutement le 5 août.



Communauté de Communes Entre... 🔍

Et vous, avez-vous le vôtre?

COMMENT ME LANCER DANS LE COMPOSTAGE?

- 1** Je choisis une date en m'inscrivant sur le site dédié au projet
- 2** Un mail de confirmation est envoyé aux inscrits, précisant la date retenue.
- 3** Je participe à une formation d'environ 20 mn.
- 4** Je charge mon composteur. Un agent peut m'aider à le mettre dans ma voiture.
- 5** Je récupère du broyat de déchets verts. La CCEJR en met régulièrement à disposition.
- 6** Je monte mon composteur. Un mail me sera envoyé pour m'expliquer les étapes de montage.
- 7** Je valorise enfin mes biodéchets

VOTRE ESPACE FAMILLE ÉVOLUE, IL VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

- 1** CRÉEZ VOTRE COMPTE SUR LE NOUVEL ESPACE FAMILLE
- 2** VÉRIFIEZ ET COMPLÉTEZ VOS INFORMATIONS
- 3** EFFECTUEZ VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Scannez le QR et découvrez votre nouvel Espace Famille

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
WWW.ENTREJUINEETRENADE.ORG



Les élections européennes

Les élections européennes se tiendront le Dimanche 9 juin 2024

L'élection des députés européens aura lieu en un tour. À l'issue de ces élections, 81 députés seront élus en France.

Les dates limites d'inscription sur les listes électorales

Pour voter, il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin et être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit sur la liste électorale en vous rendant sur la page :

<https://www.service-public.fr> rubrique : interroger votre situation électorale.

Pour vous inscrire sur les listes électorales, la date limite est fixée :

- Au 1^{er} mai 2024 inclus pour les inscriptions en ligne (sur les listes consulaires, inscriptions en ligne ouvertes jusqu'au 3 mai inclus) ;
- Au 3 mai 2024 inclus pour les inscriptions par courrier en mairie et sur les listes consulaires.

SYLVIE SÉCHET



Un nouveau boulanger à Boissy

Après de nombreuses années à nous servir, notre boulanger Mr ROSIÈRE va profiter d'un repos bien mérité et passe le flambeau à Mr FERREIRA.

Mr FERREIRA, avec ses CAP de boulangerie et de pâtisserie, a débuté sa carrière à Fontainebleau puis, par la suite, a exercé huit ans à Lardy.

Pendant 15 jours de fermeture, sa famille et lui ont mis le cœur à l'ouvrage pour moderniser le matériel de production, pour repeindre ici et là... mais ils garderont le point de vente sensiblement identique.

Mr FERREIRA s'entoure de sa famille pour commencer une nouvelle aventure sur BOISSY-LE-CUTTÉ : sa sœur au point de vente et son père au fournil. Ils nous proposeront un éventail de pains, de viennoiseries, de pâtisseries traditionnelles, du snacking mais aussi des nouveautés ou même des découvertes. Effectivement, Mr FERREIRA nous proposera des spécialités portugaises comme la broa de milho, le pain au maïs. Mais surtout, il sera à l'écoute de sa clientèle qu'il espère nombreuse et diversifiée.

La boulangerie ne changera pas ses horaires d'ouverture :

- Mardi au samedi 6h-13h/16h-19h30
- Dimanche 6h30/13h30
- Fermé le lundi

Nous lui souhaitons une belle installation et un bel avenir.

XAVIER SÈVÈRE



Renouvellement des titres sécurisés : un mot d'ordre, l'anticipation !

À l'approche des congés d'été et de la préparation aux examens scolaires, qui constituent des périodes de forte demande de titres, nous vous conseillons d'anticiper, dès maintenant, vos demandes et renouvellements de cartes nationales d'identité et de passeports.

Deux outils sont à votre disposition pour faciliter vos démarches :

1- La pré-demande en ligne

Réaliser la pré-demande en ligne sur le site ants.gouv.fr. Cette démarche, facultative, permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie.

2- La plateforme de rendez-vous en mairie

Prenez rendez-vous en mairie en se connectant sur <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>.

Ce moteur de recherche mis en place par France Titres permet de visualiser les rendez-vous disponibles dans un rayon géographique déterminé. Il vous suffit de renseigner :

- La distance maximale de recherche (20, 40 ou 60 km) ;
- Le motif du rendez-vous ;
- Le nombre de personnes concernées par la demande ;
- La localisation.

Quelques statistiques sur le service :

- Fin Mars, les délais de réalisation étaient de 15 jours pour une carte d'identité et de 10 jours pour un passeport ;
- Au 1^{er} trimestre 2024, la commune a eu à traiter 567 dossiers ;
- Sur 42 dossiers refusés, 40 l'ont été pour des photos non conformes.

Pensez à faire votre pré-demande en ligne
Elle accélère le temps de recueil de votre dossier.

Vous partez en voyage ? Anticipez vos démarches !

Prenez rendez-vous dans la mairie de votre choix
Celle de votre lieu de résidence ou non

RÉSERVEZ ANTICIPEZ VOYAGEZ

Vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler !

Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr

RÉVISEZ ANTICIPEZ RÉUSSISSEZ

Examen, concours... vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler !

Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr

Avec le retour des beaux jours ...

Un petit rappel avec le retour des beaux jours histoire de remémorer à chacun quelques évidences de civisme pour le bien-être de tous !



Tous les ans à la même époque, les mêmes comportements individualistes se reproduisent et le manque de civisme repart de plus belle. Faites donc attention aux horaires d'utilisation de matériels bruyants, aux bruits domestiques comme les aboiements répétés des chiens, les discussions à voix hautes lors des apéros sur la terrasse, les cris répétés ou la musique à volume élevé pendant les soirées, etc ... Pensez à vos voisins et demandez-vous quelle serait votre réaction s'ils faisaient autant de bruit que vous !

Et vous pouvez toujours les prévenir quand vous souhaitez organiser une petite fête pour éviter qu'ils ne contactent les forces de l'ordre.

J.M DUMAZERT

Rappel déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics (y compris dans les sentes).

Des sacs prévus à cet effet sont à votre disposition à plusieurs endroits sur la commune, y compris en mairie, mais ce n'est pas aux agents techniques de se baisser à votre place !



Un village propre ne dépend pas seulement de l'efficacité du service de nettoyage mais aussi de l'éducation des personnes qui y vivent !

Nuisances sonores

Avec l'arrivée des beaux jours, chacun s'affaire à agrémenter son environnement, quoi de plus normal...

Un petit rappel concernant les bruits de voisinage réglementés par un arrêté municipal modifié en 2020 (les horaires ont évolués).

Les travaux de bricolage et jardinage effectués à l'aide d'engins bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, bétonnière, ...) sont autorisés:

- Les jours ouvrables de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h30
- Les dimanches de 9h à 11h30
- Dimanche après 11h30 et jours fériés tout bruit est interdit

Jusqu'à 180€ d'amende



Délibération municipale sur la taille des haies

Suite à des réclamations reçues en mairie, la municipalité a pris une délibération fin 2020 (disponible sur le site Web de la commune) permettant d'imposer aux propriétaires de tailler leurs haies en limite d'espace public (à ras de leur grillage ou clôture comme l'exige la loi) sous peine de prendre en charge la taille de ces haies envahissantes aux frais (avec pénalités) du propriétaire récalcitrant (après une mise en demeure de tailler lui-même sa haie).

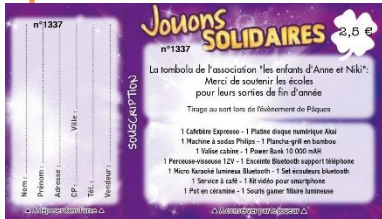




Chasse au Trésor et Tirage de Tombola

Le 27 avril prochain, l'association « LES ENFANTS D'ANNE ET NIKI » organise une chasse au trésor pour les enfants à 14h30 au stade.

C'est l'occasion pour les familles de se retrouver et de célébrer l'arrivée du printemps !



À la fin de cette journée, nous procéderons au tirage au sort de notre tombola, qui a été lancée en mars. Les fonds récoltés seront destinés à financer les sorties scolaires de fin d'année de nos deux écoles.



Nous profitons de cet article pour vous informer que des enfants des écoles (de l'élémentaire ANNE FRANK et de la maternelle NIKI DE SAINT PHALLE) pourraient frapper à vos portes pour vous vendre des tickets de tombola.

Nous souhaitons exprimer nos remerciements envers tous les habitants qui participent à cette initiative !

Sachez que si vous n'étiez pas présent le jour du tirage au sort, nous prendrons contact avec vous pour la remise de votre lot. Les résultats seront communiqués sur notre page Facebook.

Nous vous invitons chaleureusement à vous joindre à nous pour cet après-midi de divertissement à Boissy. Bon printemps à tous !

Les membres de l'association "LES ENFANTS D'ANNE & NIKI"



Gala de danse – ORIGIN'ELLES

L'association ORIGIN'ELLES organise un gala de danse avec plusieurs chorégraphies des groupes de zumba kids et adultes, girly street et hip hop, le Dimanche 2 juin prochain.

À la fin du spectacle, l'association vous propose un verre de l'amitié et un apéritif dinatoire.

Renseignements et réservation au numéro mentionné, tarif de 5€, ouvert à tous.

Contact et réservations au 06.76.43.37.80.



Les 6h de BOISSY LE CUTTÉ



De nombreux événements ont lieu, partout en France, pour soutenir de grandes causes comme le Sidaction, Octobre rose..., à BOISSY LE CUTTÉ nous nous engageons, comme ces trois dernières années, le deuxième week-end du mois de juin. Le **Samedi 8 Juin**, nous vous invitons à participer à une grande cause :

Soutenons les enfants atteints du cancer autour d'un moment ludique :

Nous faisons peau neuve en vous proposant un tournoi du célèbre jeu de quilles finlandaises : le **Mölkky**. La petite boucle de course restera accessible dans l'enceinte du parc de loisirs. Vous pourrez l'effectuer à volonté individuellement, entre amis ou en famille, en marchant ou en courant (à chacun son rythme !!!).



Lors de cette journée, qui débutera à 10h et se terminera à 16h, vous trouverez sur place (au stade), l'association **Running pour l'Espoir** qui vous proposera une tombola, un stand restauration, un château gonflable.

L'inscription sera de 5€ pour les enfants de moins de 12 ans et de 8€ pour les autres. L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'association partenaire **EVA POUR LA VIE**.

XAVIER SEVERE



La Mission Locale est dans ta ville



Tu as entre 16 et 25 ans, la Mission Locale est là pour t'accompagner dans ton projet professionnel, viens nous rencontrer **avec ou sans rendez-vous au 01.69.92.02.02 ou au 07.86.66.36.38**

Mission Locale Sud Essonne

140 rue Saint Jacques, 91150 Etampes

Du lundi au mercredi : 08h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Jeudi et vendredi : 08h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

Centre social Rosa PARKS

Boulevard Montfaucon, 91150 Etampes
Mardi: 14h00 - 17h30

Centre social Jean CARMET

Avenue des noyers patins, 91150 Etampes
Mercredi: 14h00 - 17h30

Espace France Services Etréchy

26 rue Jean Moulin
91580 Etréchy
Lundi et Mardi: 09h00 - 12h00

Mairie de Saclas

19 rue de la Mairie
91690 Saclas
Lundi: 13h30 - 17h00

Mairie de Pussay

1 Place du Jeu de Paume
91740 Pussay
Lundi: 13h30 - 17h00

Mairie de Morigny-Champigny

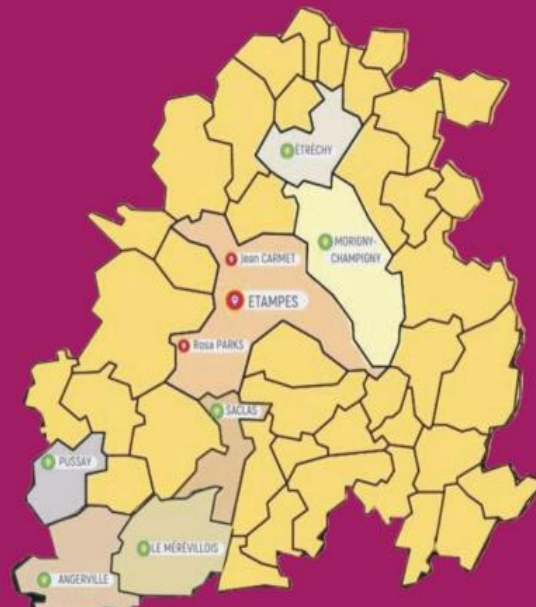
5 rue de la Mairie
91150 Morigny-Champigny
Mardi: 13h30 - 17h30

Espace Le Mérévillois

10 rue Chartes
91660 Le Mérévillois
Mercredi: 08h30 - 12h30

Espace Simone Veil Angerville

13 avenue du Général Leclerc
91670 Angerville
Vendredi: 08h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30



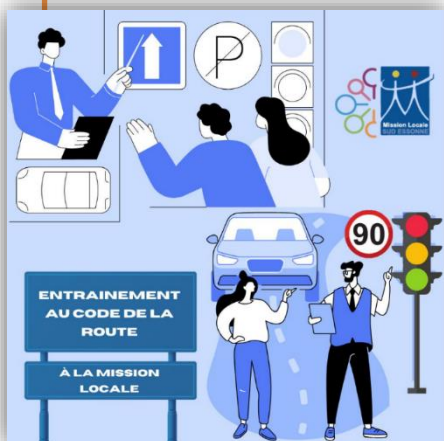
La Mission Locale Sud-Essonne

De nouvelles permanences d'accueil sont disponibles pour vous aider dans votre parcours professionnel

Dates des permanences :

- Lundi et Mardi : 9h00 - 12h00 à l'**Espace France Services à Etréchy**
- Lundi : 13h30 - 17h00 à la **Mairie de Saclas** ou la **Mairie de Pussay** (tous les 15 jours)
- Mardi : 13h30 - 17h30 à la **Mairie de Morigny- Champigny**
- Mardi : 14h00 - 17h30 au **Centre social Rosa Parks à Etampes**
- Mercredi : 8h30 - 12h30 à l'**Espace d'accueil Le Mérévillois (tous les 15 jours)**
- Mercredi : 14h00 - 17h30 au **Centre social Jean Carmet à Etampes**
- Vendredi : 8h30 - 16h30 à l'**Espace Simone Veil à Angerville**

i Lors de ces permanences, nos conseillers seront là pour répondre à vos questions, vous orienter et vous accompagner dans vos démarches d'emploi, de formation ou de projet professionnel.



🚗 Envie de préparer votre permis de conduire et de maîtriser le code de la route ? La Mission Locale Sud Essonne lance des séances d'entraînement gratuites au code de la route !

📅 Les séances auront lieu chaque mercredi après-midi.

📍 À la Mission Locale Sud Essonne.

🚦 Au programme : exercices pratiques, simulations d'examens, conseils d'experts pour être prêt le jour de l'examen.

💡 C'est une excellente occasion de vous préparer efficacement et gratuitement au passage du code de la route !

📞 Pour vous inscrire ou obtenir plus d'informations, contactez-nous au 01.69.92.02.02 ou passez directement. Ne manquez pas cette opportunité ! **🚗**

Etat Civil



Avis de naissance

ANDRADE Lénael Vincent Joao

24 mars 2024 à Etampes



PACS

Mme Laure SECHET et M. FOIRY Maxime

03 février 2024



Décès

BOUJON Robert Pierre Jean

24 janvier 2024

Urbanisme



Déclarations d'urbanisme

Nom	Adresse	Projet
DA ROCHA FERNANDES RHEIN - BARBERI Stéphanie	2 bis rue des Vignes 15 rue de la Libération	Modification Clôture Réfection toiture + Remplacement menuiseries + pose velux
DORDAIN Rémy INGRAIN Patrick VAIDIS Damien SARRION Sylvain CHAILLOT Eric GARNIER Jean Philippe	5 rue des Chaumonts 9 bis rue du Repos 2 chemin de la Margaille 4 rue du Pressoir 10 rue du Repos 7 ruelle Godard	Modification clôture Isolation thermique par l'extérieur Modification d'un garage en dépendance Abri de jardin Pose d'un auvent Pergola

Benne à encombrants

Une benne à encombrants sera mise à la disposition des Boissillons au service technique :

Le 15 Juin 2024 de 9h à 11h30.

Le 21 Septembre 9h-12h / 14h-16h

À noter sur vos tablettes !

(Un justificatif de domicile peut vous être demandé)



Agenda

1 ^{er} au 3 Mai :	Fête patronale
8 Mai :	Commémoration du 8 Mai 10h30
1 Juin :	Exposition l'école d'autrefois, 9h-17h
8 Juin :	Eva pour la vie
8 Juin :	Visite guidée des locaux communaux rénovés 10h-12h (sur inscription)
9 Juin :	Élections européennes
25 Juin :	Boum de l'école ANNE FRANK
6 Juillet :	Visite guidée des locaux communaux rénovés 10h-12h (sur inscription)
14 Juillet :	Commémoration du 14 Juillet



Directrice de la Publication : SYLVIE SECHET. Comité de rédaction : JÜRGEN ALLEAUME, CATHERINE DUMAZERT, JEAN-MICHEL DUMAZERT, KARINE LANIAU, SYLVIE SECHET, XAVIER SEVERE, MONIQUE ZAMPERLINI